

## MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION BIODIVERSITE

L'an deux mille vingt, le **mardi 09 mai 2023 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 02 mai 2023 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
M. Simon UZENAT	

### Absents excusés :

Mme Anne GALLO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Paul BARRET	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

### Procuration :

Sylvie SCULO donne procuration à Simon UZENAT  
Nathalie COURTRAI donne procuration à David LAPPARTIENT

### Etaient également présents :

Mme Muriel HASCOËT (directrice)  
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle mer et littoral)  
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

## DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION BIODIVERSITE

La commission est actuellement complète et composée des membres suivants :

Prénom	Nom	Prénom	Commune
Président	CAMUS	Patrick	Plougoumelen
Vice-président	TANGUY	Vincent	Surzur
3	LE CLOAREC	Nolwenn	Arradon
4	MADEC	Jacques	Locmariaquer
5	LEMOINE	Laurence	Plescop
6	LE GROS	Nicolas	Pluneret
7	YANNIC	Jean-Michel	Sainte Anne d'Auray
8	PINEL	Frédéric	Saint Gildas de Rhuys
9	BARDOU	Marine	Saint Philibert
10	BODARD	Bruno	Treffléan
11	THEPAUT	Gérard	Vannes
12	JEGOUSSE	Marcel	Elven

Suite à la démission de Nolwenn LE CLOAREC du Conseil Municipal d'Arradon, une place est vacante pour compléter la composition de la Commission Biodiversité du Parc. Pour en être membre, il faut d'une part être représentant de sa commune au Comité Syndical en tant que titulaire ou suppléant et d'autre part avoir candidaté pour faire partie de cette commission.

Aussi afin de maintenir une répartition géographique équilibrée des membres sur le territoire du Parc et selon les règles internes du Parc, Patrick CAMUS président de la Commission Biodiversité suggère qu'Arradon présente une candidature de remplacement

En accord avec Pascal BARRET, maire d'ARRADON, Sandrine CARTRON, adjointe à la transition écologique et suppléante au PNR, accepte de siéger à la commission biodiversité.

Il est proposé de valider la composition de la commission en acceptant la candidature de Madame CARTRON en remplacement de Madame LE CLOAREC.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, Bureau Syndical décidé à l'unanimité d' :

- ENTERINER la composition de la commission Biodiversité intégrant Madame CARTRON en remplacement de Madame LE CLOAREC.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT